



Traduction et publication

Par Nicolas108

Bonjour,

Il y a un livre qui me tiens a coeur de traduire et j'ai pris contact avec la maison d'edition mais suite à un contact il ne reponde plus a mes mail bien qu'ils semblaient qu'ils avaient montré un interet à mon projet.

Ducoup je suis coincé et j'aimerais vraiment avancer sur ce projet.

Quel sont mes options ?

J'ai pu lire que les lois de droit d'auteur sont tres subtiles dans la publication d'oeuvre traduite car elle peuvent etre consideré comme une oeuvre en tant que tel vu que l'oeuvre est completement transformé.

Pouvez vous me dire ce qu'il en ai ?

Merci,
Cordialement,
Nicolas